

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?1906-Les-inventaires-a-Rosporden>



1906 Les inventaires à Rosporden

- HISTOIRE(s) - Les inventaires des biens d'église -



Date de mise en ligne : lundi 8 janvier 2007

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

A Rosporden, la visite de l'inspecteur de l'enregistrement avait été annoncée pour le vendredi suivant, à 9 heures, aux deux messes du dimanche. C'est donc le 16 février que M. B. est arrivé à Rosporden. Il avait pris le train à Quimper pour arriver à Rosporden vers huit heures.

Il s'est d'abord rendu à la mairie, puis à la cure, où il est resté une demi-heure.

Pendant ce temps, quelques personnes montées dans le clocher, sonnent le tocsin, donnant le signal.

Une quarantaine de manifestants, dont 15 à 20 hommes, sont réunis sous le porche et attendent. Les portes de l'église sont fermées et, dit-on, barricadées à l'intérieur.

La porte du presbytère s'ouvre. Le curé, entouré des membres du conseil de fabrique, accompagne M. B.. A l'entrée du cimetière, le curé lit une protestation. M. B. l'écoute, puis se présente à la porte de l'église qu'on refuse de lui ouvrir. Il se retire alors.

A midi et quart, M. Bouttemy revient accompagné du commissaire spécial de Quimper et des cinq gendarmes de Rosporden.

Le tocsin se remet à sonner .

Sous le porche toujours le même nombre de manifestants ; sur la place environ trois cent curieux.

Après avoir parlementé avec le curé et les manifestants, le commissaire fait appel à la force. Les gendarmes entament la lutte contre les manifestants. Au bout de vingt minutes, tous se retirent.

Note : une quarantaine d'opposants, trois cent curieux ...

L'inventaire a été remis à une date ultérieure.

M . B. est revenu le lundi suivant et l'inventaire a pu être effectué sans incident.

Source : "Le Finistère"

Le Courrier du Finistère (03.03.1906) relate les suites au tribunal correctionnel de Quimper : **"On ne savait pas que les culottes de gendarmes fussent si chères"**.

A Rosporden, la tentative d'assassinat
sur le Sr Evrier fut suivie par la
résistance des catholiques. Mais un brigadier
de gendarmerie qui, au cours de sa
patrouille, la poche de son pantalon trouvée, et
M. Pierre Dagore, commissaire à Rosporden,
accusa de vol l'assassinat, et fut
cité à comparaître, mardi, devant le tri-
bunal correctionnel de Quimper.

M. Dagore a exposé qu'il n'a pu se rendre
compte de ce crime contre la cathédrale de
Rosporden, étant donné qu'il n'a tenu
aucun compte de la tenue des registres de re-
gistres, à gauche M. Nourry, et à droite
M. Dagore.

De nombreux témoins assistent ce jour.
M. le procureur général qui est accompagné
de plusieurs conseillers, annonce de faire arrêter
M. Dagore qui a l'air de rendre hommage à la justice. Vain des procédures qui
se sont passées pour connaître les intentions
et les témoins. M. le président Le Marchandier,
le procureur, arrivés le conseil, ont
été reçus respectivement.

A l'audience de mardi, le tribunal a rendu
son jugement condamnant M. Dagore à
M. Jour de prison avec sursis et à
200 fr. d'amende sans sursis. On ne savait
pas que les catholiques de gendarmerie étaient
chassés.